

BILLET DE BLOG 12 juin 2015

Cycles et revue des contributions dans le futur accord climat 2015 : que disent les nouvelles données ?

Auteur

Thomas Spencer
Chercheur associé

🕒 Temps de lecture: 3 min



Lors des négociations climatiques qui se sont tenues à Bonn, les délégations ont abordé plusieurs questions majeures, parmi lesquelles le calendrier et la mise en œuvre dynamique du futur accord climat. De nombreux pays sont en faveur d'un système de revue périodique des engagements, avec pour objectif un renforcement de l'ambition des contributions. D'autres en revanche se montrent plus réticents et favorisent plutôt l'idée d'un accord statique, sur une durée limitée (jusqu'à 2030) ; le cas échéant, des contributions régulièrement revues ne seraient pas nécessaires. Dans tous les cas, les négociations de Bonn ont été marquées par de

nombreuses discussions sur les modalités pratiques très précises des cycles et revues des contributions. Ce billet entend montrer pourquoi ce concept est très important. Au cours des dernières semaines, de nouvelles données sur la performance climatique de plusieurs grandes économies ont été publiées. Que signifient ces performances pour les débats sur la revue et le caractère dynamique des contributions dans le futur accord ? Les données 2014 parues pour l'Union européenne indiquent que les émissions de CO₂ liées à l'énergie dans l'UE étaient l'an dernier de 21,3 % en dessous des niveaux de 1990. L'UE est donc en bonne voie pour dépasser son engagement pour 2020. Ses propres projections prévoient d'ici 2020 des émissions 24 % inférieures aux niveaux de 1990 ; d'autres projections prévoient pour l'UE des niveaux d'émissions encore plus bas. Cela s'explique en partie par le ralentissement de l'activité économique ; mais aussi et surtout par le déploiement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il en va de même pour la Chine. L'intensité carbone du PIB chinois a chuté de 8 points de pourcentage entre 2013 et 2014, d'après des statistiques provisoires. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne des cinq dernières années, soit une amélioration de 3,9 % par an. Si la Chine poursuit l'amélioration de son taux d'intensité de carbone des cinq dernières années (2010-14), le pays pourrait atteindre d'ici 2020 une réduction de 48 % par rapport aux niveaux de 2005, quand sa promesse de réduction faite à Copenhague était de 40-45 %. Quelles conséquences pour les cycles de revue des contributions ? Premièrement, cela montre que les politiques nationales peuvent produire des transformations majeures, parmi lesquelles le dépassement des objectifs adoptés. Cinq ans après Cancun, ces transformations sont déjà visibles. Un cycle de cinq années apparaît donc suffisant pour évaluer les progrès réalisés et adopter les mesures suivantes. Deuxièmement, cela souligne l'importance d'une vision en temps réel des progrès réalisés, au niveau individuel et agrégé, de façon à créer un climat de confiance pour les contributions suivantes. Si les pays constatent qu'un mouvement s'opère, il est possible qu'ils réévaluent leur intérêt d'y adhérer plus activement lors du cycle de contributions suivant. Des processus de revue renforcés peuvent jouer ici un rôle clé, [comme l'illustre un article récent publié par l'Iddri](#). Troisièmement, cela souligne l'importance du calendrier des nouvelles contributions. Il est probable que l'UE et la Chine dépassent leurs prévisions en 2020 grâce (en grande partie) à des politiques conçues et mises en œuvre il y a au moins 3 à 5 ans. Le fait de dépasser ou de ne pas atteindre les objectifs de 2020 est déjà prévisible dans une large mesure, même si de nouvelles initiatives peuvent encore réduire davantage les émissions. Mais les transformations profondes nécessitent un effort à plus long terme. Ainsi, 2020 sera le bon moment pour envisager de nouveaux objectifs à l'horizon 2035. [Un nouveau document de réflexion publié par l'Iddri](#), en collaboration avec le National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation (Chine), explore la façon dont le régime climatique pourrait fonctionner selon un système d'évaluations régulières et de nouvelles contributions tous les cinq ans. Il faut espérer que ce principe pourra aider les négociateurs à résoudre ces questions dans les prochains mois.